

*Chantreys*

**Allons, bon!  
les professeurs  
de la Sorbonne  
exhortent  
les soldats  
à déserter**

---

**LA TRIBU CHAUTEMPS**  
*(Suite).*

---

**L'ŒUVRE**

---

TOUS LES JEUDIS  
LE N° 25 CENTIMES

10<sup>e</sup> ANNÉE — N° 25      19 Juin 1913  
220, *Fg St-Honoré (8<sup>e</sup>)*      PAR AN : 10 FRANCS  
Téléphone 589.55

**Demandez à L'OEUVRE :**

BROCHURES à 0 fr. 10 :

**Le Parlement contre la Nation**  
par GUSTAVE TÉRY et ROBERT de JOUVENEL

**L'Assommoir National**



BROCHURES à 0 fr. 15 :

**Les Mystères de l'Elysée**  
ou  
**Le Président, son Fils et Lanes**  
par GUSTAVE TÉRY et ROBERT DE JOUVENEL

**Comment nous débarrasser des Juifs**  
par URBAIN GOHIER



BROCHURES à 0 fr. 25 :

**ADIPEUX - ROI**  
par GÉO DE LA FOUCHARDIÈRE

**Les deux Croix et le Croissant**  
par J. ODELIN



**La Crise Sardinière**

par André DORIS



**Peau-de-Balle**

par GÉO DE LA FOUCHARDIÈRE . . . . . 0 fr. 95

---

**POTINS**  
**& PANTINS**

Anarchie.

Doux pays!

D'un côté, il vous offre ce spectacle : des professeurs de la Sorbonne publient un appel à l'insurrection et fomentent une sédition militaire.

Car il est vraiment difficile de voir autre chose dans cet « appel au pays » que viennent de signer MM. Gabriel Séailles et Charles Seignobos.

Ça commence ainsi :

« Associée à l'Etat-Major réactionnaire, la droite essaie d'emporter par un coup de force le vote du projet improvisé déposé par le Gouvernement... Impuissant à le faire accepter par la persuasion, le ministère Barthou prétend aujourd'hui l'imposer au pays par des procédés d'empire... »

MM. Seignobos et Séailles accusent de césarisme le gouvernement qui leur permet d'écrire cela. Ils en ont de bonnes à la Sorbonne! Nous voudrions les voir professeurs à l'Université de Berlin, ne fût-ce que pour savoir comment le Kaiser prendrait de tels badinages. Il est vrai que ces messieurs ne souhaitent peut-être pas autre chose...

Cet exorde n'est rien; la suite du manifeste représente « l'armée inquiète, divisée, ravagée par le mécontentement, l'indiscipline et les désertions. » Et les professeurs de la Sorbonne ajoutent :

tent : « Ce n'est pas par le mouchardage et la brutalité qu'on fera taire la révolte. Et ceux-là n'ont pas qualité pour parler au nom de la discipline, qui ont voulu, par le procédé illégal et hypocrite du maintien de la classe... »

Charmant ! Le président du Conseil, ministre de l'instruction publique, n'a pas « qualité pour parler au nom de la discipline », et c'est sans doute pour cette raison qu'il n'en touche pas un mot à ces messieurs de la Sorbonne ; mais en revanche, ces messieurs de la Sorbonne ont toute qualité pour exciter les soldats à l'indiscipline, car leur manifeste est précédé de cette phrase encadrée et imprimée en lettres capitales :

*Au 1<sup>er</sup> octobre prochain, en l'état de choses actuel, les soldats auront terminé leur service légal et pourront se considérer comme déliés du service et maintenus au corps par abus de pouvoir.*

Et dans un cadre symétrique, en « pendant », nous lisons :

*S'ils restent au corps et ne se soumettent plus aux règlements militaires, seront-ils punissables ? S'ils s'en vont purement et simplement, seront-ils considérés comme déserteurs ?*

Il est trop évident que ce ne sont pas là des hypothèses, ni même des questions. Ou si ce sont des questions, les professeurs de la Sorbonne nous enseignent comment il convient d'y répondre : le maintien de la classe étant illégal, la moitié de nos soldats ont le droit de mettre la crosse en l'air ou de déserter dans trois mois, « purement et simplement ».

Supposez qu'ils désertent, en effet : que pourra-t-on leur dire, si l'on n'a pas commencé par rappeler à la pudeur et au sentiment de leur devoir ceux qui, par définition, sont chargés d'enseigner

à la jeunesse le respect de l'ordre et le dévouement à la patrie ?

### Nouvelle « avalanche de calomnies ».

Mais tournez-vous. De l'autre côté, vous verrez ceci :

Qui parle au nom de la patrie ? Un Etienne.

Il disait dimanche à Rennes : « Vous venez de donner à l'homme qui est au combat depuis déjà trois mois, qui supporte toute une avalanche de calomnies et d'infamies, les pires qui puissent frapper un homme... »

Est ce donc calomnier M. Etienne que de rappeler qu'il préside le conseil d'administration des Tréfileries du Havre, comme il préside celui de la Compagnie des Omnibus ? Est-ce calomnier M. Etienne que de constater qu'il est un homme d'affaires et qu'il représente dans les conseils du gouvernement le consortium des métallurgistes ? Est-ce le calomnier que de répéter ce que nous a dit un rapporteur du budget de la Guerre sur l'histoire des caissons Rimalho ? N'a-t-il pas été démontré à ce propos qu'une importante commande fut donnée au Creusot, contrairement aux intérêts de l'Etat, par ce même Etienne, alors comme aujourd'hui préposé à la défense nationale ? Et pour une fois que nous en avons la preuve, combien de fois le même fait a-t-il pu se produire ?

Nous avons déjà expliqué pourquoi le laiton — nécessaire à la fabrication des cartouches — coûtait si cher au ministère de la guerre. C'est qu'il

est fourni par le ministre lui-même. (Voir l'*Oeuvre* du 17 avril : *Et tout cela fait marcher le commerce du fer — et du laiton.*)

Un spécialiste des questions financières, M. Delaisi, précise comme il suit le double rôle tenu par Etienne :

Depuis près de trente ans, M. Etienne, comme député, chef de parti ou ministre, n'a cessé de travailler pour la métallurgie, faisant sans cesse voter des constructions de voies ferrées en Algérie (tel ce fameux chemin de fer du Sud-Algérien, qui a coûté 400 millions!), au Sénégal, en Indo-Chine, à Madagascar et même en Ethiopie.

En 1905, c'est lui qui (nous verrons dans quelles conditions!) engagea 223 millions de dépenses militaires, sans même consulter les Chambres.

Pour le récompenser, les financiers l'ont fait élire président de la *Compagnie des Omnibus*, au nom de laquelle il a passé, l'année dernière, une commande de 800 autobus à son compère Schneider, du Creusot. Enfin, tout récemment, on l'a élu président des *Tréfileries du Havre*. Comme par hasard, cette société est elle-même un des principaux fournisseurs du ministère de la guerre.

Elle est appelée à tirer d'amples bénéfices du programme d'armements déposé, au nom du gouvernement, par M. Etienne lui-même, et déjà ses actionnaires ont bénéficié d'une hausse de près de 10 francs par titre.

Le 15 mai dernier, on pouvait lire, dans le journal financier *l'Information*, la petite note suivante :

« Les *Tréfileries du Havre*, qui étaient à 245 se sont avancées à 254. Les sociétés s'occupant de la métallurgie du cuivre paraissent non seulement appelées à bénéficier du rétablissement de la paix dans les Balkans, mais aussi à bénéficier du surcroît de commandes qui va résulter du développement général des armements.

» Les *Tréfileries du Havre*, par la puissance de leurs installations et de leurs ressources financières sont,

semble-t-il, destinées à être les premières bénéficiaires de ce mouvement. Leur dividende de 12 fr. 50 comporte ainsi de précieuses chances d'amélioration pour un avenir prochain... »

Voilà donc un ministre de la guerre qui, au nom du gouvernement, demande des crédits énormes et, avec cet argent, il passera des commandes à une société dont il est le directeur et l'un des principaux actionnaires. Et c'est cet homme qui, avec des larmes dans la voix, vient nous parler de l'honneur et de la sécurité de la nation. Comment ne pas rire, quand on sait que toutes ces jérémiaades ont pour but d'augmenter ses bénéfices !

C'est dans un journal révolutionnaire, *la Bataille Syndicaliste*, que M. Delaisi tient ces propos. Et il faut convenir que de telles vérités donnent une grande force aux déclamations contre le militarisme. Nous ne cesserons de le répéter : quels que soient les besoins de la défense nationale, ce n'est pas un Etienne qu'il faut charger d'y pourvoir. Tant que ce politicien suspect restera à la tête de l'armée, nous ne serons sûrs de rien, si ce n'est de dépenser beaucoup d'argent en pure perte.

Il est vrai que nous en avons l'habitude ..

## Affaires d'Etat.

Au conseil des ministres :

— L'affaire est arrangée, dit le ministre de la guerre au ministre de l'agriculture; le traité est renouvelé...

De quel traité s'agit-il? Avec quelle puissance étrangère est-il conclu? Et quel rapport a-t-il avec la défense nationale?

Il n'en a aucun. Ce n'est pas, en effet, M. Etienne, ministre de la guerre, qui parle à M. Clementel, ministre de l'Agriculture; c'est

M. Etienne, conducteur général des omnibus, qui parle à M. Clementel, fabricant de pneumatiques.

On sait en effet que M. Clementel, premier commis de la maison Bergougnan, représente dans les conseils du gouvernement les intérêts du caoutchouc, de même que M. Etienne y représente ceux du laiton, du fer et des tramways. Et le traité, ratifié en conseil des ministres, n'est autre que le renouvellement du contrat passé entre la Compagnie des omnibus et la maison Bergougnan (pneumatiques *Le Gaulois*... Oh! c'est aussi national qu'Arthur Meyer!) C'est donc la maison Bergougnan qui fournira les bandages pour les roues des autobus, comme elle fournit ceux des automobiles de l'armée.

Et sans doute aussi ceux du char de l'Etat.

### Accidents.

Il paraît que Mlle Trouhanowa a eu l'autre jour « un moment de bien vive émotion ».

Son automobile, ayant heurté un fiacre dans l'avenue des Champs-Elysées, fut « réduite en miettes ».

Réduite en miettes? Ah! comme l'émotion de Mlle Trouhanowa fut légitime! Mais jetons-nous aux pieds de cette charmante danseuse, et supposons-la de ne plus monter désormais en d'aussi fragiles véhicules! D'habiles ouvriers construisent maintenant des automobiles capables de résister au choc d'un fiacre. De grâce, que Mlle Trouhanowa veuille bien en acheter une. Nous avons des adresses, que nous lui communiquerons très volontiers, si elle hésite à les chercher elle-même dans le Bottin. (Voir aux annonces).

A moins que Mlle Trouhanowa ne préfère

prendre, à l'avenir, un de ces fiacres solides qui mettent en miettes les automobiles qu'ils rencontrent.

Mais c'est peu probable. Mlle Trouhanowa est Russe. Notre logique française la laisse insensible.

D'ailleurs son accident n'a pas eu de suites graves.

En effet, pendant que Mlle Trouhanowa, indemne parmi les miettes, se laissait aller à sa bien vive émotion, M. Alexandre Duval vint à passer, et lui offrit sa propre voiture, qui est à l'épreuve des chocs.

M. Alexandre Duval est le Bon Samaritain des automobilistes en détresse. Partout où survient un accident, on voit M. Alexandre Duval apparaître miraculeusement, coiffé de son petit chapeau tronqué, ganté de frais, souriant, jovial et bienfaisant.

C'est ainsi que l'autre jour il se trouvait sur la route de Pacy-sur-Eure à point nommé pour soulager la double infortune de l'ex-camarade Briand et du camarade Willm.

Nous disons double infortune. Il faudrait dire quadruple et peut-être même sextuple.

Dans cet accident, en effet, chacun des deux voyageurs a bien rencontré trois malheurs différents :

D'abord, les blessures.

Puis, le flagrant délit d'adultère socialiste-unifié.

Puis, les récits de M. Alexandre Duval.

Car M. Alexandre Duval est un grand anecdoteur. Aucun détail de sa rencontre fortuite n'a été perdu pour la chronique.

Cela n'empêche pas que M. Alexandre Duval ne soit un homme bien utile aux automobilistes

et que son fils ait eu le plus grand tort de l'appeler « M. le gentilhomme consommé ».

Mais que voulez-vous? le respect s'en va.

### Féminisme municipal.

Le conseil municipal de Paris vient d'adopter un vœu tendant à accorder aux femmes le droit de vote, au moins en ce qui concerne les élections municipales.

Nous ne sommes plus au temps où le « *domi mansit, lanam fecit* » suffisait à l'épitaphe de la femme modèle. C'est pourtant à une époque assez lointaine qu'il faut faire remonter le premier essai de ce féminisme que, à l'exemple de la Norvège, nos édiles veulent instaurer; Héliogabale voulut en effet que sa mère prit part aux travaux du Sénat : et ce fut la première femme sénateur. Il en fit plus tard la présidente d'une assemblée chargée de réglementer la mode et l'étiquette féminines.

Une situation tout indiquée pour Mlle Cécile Sorel.

### Politique.

M. Chéron, ministre du travail, s'est décidé, non sans hésitation, à abandonner la Chambre pour le Sénat.

Ce n'est pas qu'il lui plaise follement de se retrouver en contact journalier avec M. Clemenceau. L'ex-premier a conservé l'habitude de le traiter en petit garçon. Il l'interpelle volontiers en le qualifiant de « gros impétueux » et affirme à ses

voisins qu'il a l'air d'un éléphant entré par mégarde dans un magasin de porcelaines.

Mais le député de Caen préfère encore s'exposer aux boutades du Tigre que de risquer la mésaventure que ses amis politiques lui prédisent pour l'an prochain. Car une vive campagne est menée contre lui depuis quelque temps. Les employés de chemin de fer notamment ne lui pardonnent pas son attitude de jadis. Or, ils sont nombreux à Caen, et l'on croit qu'ils forment une majorité assez puissante pour lui enlever toute chance.

M. Henry Chéron ira donc s'asseoir au Luxembourg. Le maire de Caen le remplacera au Palais-Bourbon. Et il n'y aura pas grand'chose de changé dans la République.

### Simplicité.

Les journaux sont comme le sage. Ils n'affirment rien qu'ils ne prouvent.

Relatant le mariage religieux de Mlle Poincaré, la cousine du président, ils écrivent : « La cérémonie n'avait rien d'officiel. » Et ils en donnent immédiatement la preuve : « Le président de la République et Mme Raymond Poincaré ont été reçus à l'église, un peu avant midi, par M. Mollard, directeur du protocole, et M. Touny, directeur de la police municipale. »

Rien d'officiel, vous le voyez.

### Oh? ...

Annonçons, sans crainte d'être démentis, qu'un grand nombre de lecteurs du *Temps* viennent de se désabonner.

Ils ne nous l'ont pas dit. Ils ne nous l'ont pas

écrit non plus. Mais le lecteur du *Temps* ne serait pas le lecteur du *Temps* s'il pouvait supporter de lire des obscénités.

Or, prenez le numéro du 14 juin 1913, et lisez le feuilleton intitulé spirituellement « Un estomac d'Autriche ». Vous y trouverez, entre autres personnages, tels qu'un soldat Gidouille, et une dame Aline, dont « la belle graisse est toute frissonnante d'émotion », vous y trouverez un certain herboriste bégue, lequel s'exprime ainsi :

« La pipi... la pitié, messieurs les juju... juges, est le plus bel apapa... apapapa... panage du cœur huhu... humain. Sans con... sans contété... tester les droits de la juju... justice, chassons... sachassons... sachons n'en sousou... soulever le gléglé... le glaive qu'aca... qu'avec la main de la cléclé... clémence. Certes la glouglou... glouglou... gloutoto... tonnerie est un dédé... est un défaut caca... cacapipi... tal. Mais ce néné... ce n'est point par glouglou... glouglou... glouglouglou... c'est par chacha... chacha... chachariri... »

Et ne dites point que ces galipettes de notre plus grave confrère sont involontaires. Car, un peu plus loin, vous lirez ceci, qui n'a pu être écrit par inadvertance :

« L'amour est le cricri... l'amour est le mimi... le seul cricri... le seul mimi... minel, pérorait l'herboriste, qui tenait absolument à reprendre le fil de son discours. »

Y a-t-il une police, oui ou non ? Alors qu'elle ne laisse point le *Temps* corrompre la vieillesse !

### Le trait d'union.

On a commenté de mainte sorte l'entrevue de M. Poincaré et de M. Clemenceau. On n'en a pas dit les préliminaires.

Le Président de la République, pour désireux qu'il fût d'entamer avec le Tigre d'utiles pourparlers, ne savait comment s'y prendre pour le man- der auprès de lui. Après avoir bien réfléchi, il téléphona tout simplement à M. Clemenceau.

Mais pas à M. Georges Clemenceau. A M. Albert Clemenceau, à M<sup>e</sup> Albert Clemenceau, avocat.

Entre confrères, on finit toujours par s'entendre.

Après une courte conversation, M<sup>e</sup> Albert Clemenceau se déclara prêt à être l'artisan d'une réconciliation nécessaire. Il se porta garant que la demande d'entrevue ne provoquerait même point une de ces boutades dont le terrible frère est coutumier.

Et il partit en négociateur.

Il n'a dit à personne comment il plaida, devant le plus difficile auditoire qu'il connaît. Mais le fait est qu'il détermina assez aisément l'ancien président du Conseil à se rendre à l'Elysée.

Et cette histoire fut ainsi racontée par l'*Agence Havas* :

« Sur le désir que le Président de la République lui en avait fait exprimer par son secrétaire général civil, M. Clemenceau, etc.... »

### Enterrement.

Alors, quoi ? que s'est-il passé ?

Depuis trois ans, on nous racontait que la R. P. était le salut de la France. Tous les ministères ont failli s'effondrer sur cette importante question. Des missionnaires ardents parcouraient le pays, prêchant tantôt les vertus de cette panacée, et tantôt ses vices. Les journalistes menaient des enquêtes. Les hommes politiques n'avaient pas le droit de manquer d'avis sur cette réforme urgente.

Et il n'était si petit électeur qui ne fût informé des mérites du quotient.

Puis, on annonce en deux lignes, un beau matin, que le Sénat a rejeté le projet de loi.

Par quatre lignes, le jour suivant, nous apprenons qu'une bataille va être livrée à la Chambre.

La séance arrive. Personne ne souffle mot. M. Charles Benoist se tait. M. Besnard se tient coi.

Alors, on voudrait savoir...

Mais personne ne donne d'explications. Ou plutôt les explications sont si vagues qu'elles n'expliquent rien.

Tout de même, il doit y avoir des raisons à cet enterrement clandestin.

Il y a, en province, de braves gens qui lisent leur journal et ne comprennent rien du tout à cette affaire. Il y en a aussi à Paris.

### Paroître.

C'est très touchant.

L'Empereur d'Allemagne fêtait, ces jours derniers, son jubilé. A cette occasion, il reçut en audience « divers membres du corps diplomatique qui venaient lui apporter les vœux de leurs souverains respectifs. »

Mais l'ambassadeur de Turquie ne se contenta point d'apporter des vœux.

« Il a remis à Guillaume II, disent les journaux, les présents du sultan. »

Et l'on pense à ces bourgeois de province qui ne voulant point avouer leur ruine, sont contraints de mettre, dans les corbeilles de mariage, les plus lourds cadeaux. Le malheureux sultan, sur son trône qui chancelle, s'essaie encore à faire

figure de padischah. Il veut être fastueux : il s'obstine aux habitudes coûteuses des potentats qui le précédèrent, et dont les bijoux n'avaient point été vendus à l'hôtel Drouot.

Pourvu que le malheureux ait de quoi manger, cette semaine !

### Influence.

Et qu'on ne dise pas que l'influence de la France ait diminué en Orient !

Lorsqu'il s'est agi de supprimer rapidement Mahmoud-Chefket, où donc, je vous le demande, les mécontents sont-ils allés chercher leurs modèles ? Où ? sinon dans notre magnifique pays qui se tient à l'avant-garde de tout progrès ?

Ils se sont pourvus d'une automobile et de pistolets du meilleur modèle. Et ils se sont élancés vers la place Bayazid comme s'ils allaient rue Ordener.

Lorsque celui qu'ils guettaient est arrivé, ils ont tiré sur lui et se sont enfuis, en continuant de tirer pour écarter les passants. Et puis, ils ont abandonné leur automobile qui a été retrouvée le soir.

On dit qu'ils s'appellent Topal-Tewfik, Djevad, Zia, Nazim, etc...

N'en croyez rien. Ce sont Bonnot-pacha, Simen-tof-bey et Raymond-la-Science-effendi.

Disons-le avec fierté. Nulle part on ne tue mieux que chez nous.

### Jargon.

Nous avons, ces temps derniers, remporté une grande victoire sur une nation étrangère. Le mal-

heur a voulu que ce fût l'Angleterre, avec qui précisément nous sommes liés. Mais ne soyons pas trop difficiles sur nos victoires.

Donc, Georges Carpentier, boxeur, ayant réussi à priver de souffle pendant dix secondes un certain Bombardier Wells, dont le nom semble avoir été composé par Alphonse Allais, voilà, paraît-il, une victoire nationale, et une espèce de triomphe.

Tant mieux, mon Dieu, tant mieux! Disons que la boxe française doit être remerciée, et plaignons seulement la langue française. Dans toutes ces rencontres, c'est elle qui est *knocked-out*.

Qu'on nous permette de citer quelques exemples :

« Il n'y eut guère, pour tomber Cazeaux, que des poids lourds comme Padoubny et Petersen. Depuis, le champion bordelais a fait du chemin : il y a deux ans, il partit pour les Etats-Unis, s'initia au *catch as catch an...* »

Qu'est-ce que le *catch as catch an*? Je n'en sais rien, mais c'est sûrement quelque chose d'assez désagréable. En effet :

« ... se fit casser quelques doigts de l'une et l'autre main, mais, les os réparés, devint l'un des plus terribles combattants qu'on ait jamais vus sur les rings américains. Hier il « balançait » magistralement l'adversaire qui lui fut opposé. »

Autres exemples :

« En deux *rounds*, Arthur Wyns a été mis *knock-out* par Dastillon. Mais il sied de faire remarquer que deux fois le Belge fut descendu par des coups frappés trop bas. »

Et au tennis :

« Il faudrait plusieurs colonnes pour narrer les choses prodigieuses qui résultèrent des échanges de balles entre Wilding et Decugis dans les manches n° 3 et 4... Decugis passe facilement Wilding au filet, ou bien, attaquant sur le revers

et donnant peu à peu plus d'ampleur à la diagonale, il termine par placer sa balle le long du couloir opposé... »

Le sport hippique, d'ailleurs, a précédé tous les autres dans la voie du jargon. Ecoutez :

« Au départ, Merveilleuse a pris le commandement devant Bisbille et Garde à vous. Ce dernier passait en tête au petit bois et paraissait maître de la partie un peu plus loin ; mais Merveilleuse, bien revenue, le réglait facilement à la fin. »

« Aux premières tribunes, le poulain de M. Belmont prenait le meilleur et l'emportait par deux longueurs ».

« Bernadette, Liolia et Cendre de Chêne se détachaient et entamaient une lutte des plus vives qui se terminait à l'avantage de la pouliche de M. Weil-Picard par une courte tête sur Liolia et Cendre de Chêne. »

Quelle est donc cette langue? Ce n'est pourtant pas de l'anglais...

### Les Allemands chez nous.

M. Gloess, qui a acheté les terrains du Conquet, voisins des forts de Kermorvan, proteste contre les soupçons d'espionnage, que laissaient paraître nos deux correspondants brestois.

Il n'en reste pas moins que M. Gloess est Allemand. S'il fait construire une usine, au Conquet, c'est, dit-il, « pour donner un nouvel essor à l'industrie française de l'iode ».

Bien obligés. Mais nous lui serions encore plus reconnaissants s'il allait fabriquer son iode un peu plus loin, par exemple sur les rivages de la mer Baltique.

---

## La Tribu Chautemps

(Suite)



Nous avons conté dans notre dernier numéro comment Mme Leblond, ayant fait condamner le percepteur Léon Chautemps à lui restituer 240.000 francs, n'avait pu jusqu'à présent en obtenir un centime. Le percepteur Léon Chautemps, dit l'Insaisissable, se rit de tous les jugements et de toutes les lois, car il est couvert par le sénateur Emile et par le député Félix.

Nous savons bien que cette histoire est incroyable, et nous ne nous étonnons pas le moins du monde que certains lecteurs mettent en doute la sûreté de nos informations. Un frère nous rappelle que Léon Chautemps est fonctionnaire, et il nous demande : « L'huissier Blic a-t-il oublié que son traitement est saisissable ? Il ne peut être mis sous le nom de sa seconde femme. »

C'est vrai, mais on ne prend pas un Chautemps sans vert, surtout celui-là. Avant de se faire nommer percepteur, le subtil Léon, fertile en ruses, avait pris toutes ses précautions. Son cautionnement, en rentes sur l'Etat, est au nom d'un tiers. Son loyer fut d'abord au nom de son frère ; il est maintenant au nom de sa troisième femme. Quant à la partie saisissable de ses « appointements et émoluments », elle a été « transportée » à MM. Atrux et Buchet, deux bons amis de la famille. Rien à faire de ce côté.

— Mais, direz-vous, ce sont là procédés d'agrefin !

Il paraît, en effet, difficile de les qualifier autrement, mais on s'explique mieux que le percepteur Léon y ait recours, quand on relit dans la brochure de l'*Œuvre* publiée en 1909, la *Tribu Chautemps*, les pages consacrées à la biographie de cet individu : n'est-ce pas par dix-huit faux qu'il s'est préparé au maniement des deniers publics ?

On dira encore :

— Il est possible qu'il y ait une brebis galeuse dans cet innombrable troupeau des Chautemps, mais, si le percepteur Léon est taré, cela n'entache en rien l'honorabilité du sénateur Emile, ni celle du député Félix, qui, l'autre jour, disait si crûment son fait au général Pau et à l'Etat-Major.

Rien n'est plus juste. Par malheur, lorsque trois des victimes de Léon Chautemps déposèrent contre lui une plainte en escroquerie, jamais le parquet n'y donna suite. Et leur avocat finit par en savoir la raison, car, ayant réclamé le dossier de l'affaire, il y trouva cette note significative, qu'un greffier distrait avait oublié de retirer ou de détruire :

### « Prévenir Félix Chautemps. A classer. »

De même, Robert de Jouvenel a publié une lettre de l'entrepreneur Valadon, qui rapporte en ces termes un propos de Léon Chautemps :

« Non, ce n'est pas ma belle-sœur qui a fait les faux, c'est moi ; mais je m'en fous ! Grâce à mon frère (Emile), il ne m'arrivera rien. »

Il ne lui est rien arrivé, en effet. Ou pour

mieux dire, il lui est arrivé une sinécure de 6.000 francs.

Aussi bien, qu'on l'ait nommé percepteur avec de tels antécédents, n'est-ce pas la preuve que les trois parlementaires de la famille, Emile, Alphonse et Félix, n'ont pas cessé de le protéger et de le pousser dans le monde?

Gardez-vous de croire, d'ailleurs, que Mme Leblond soit la seule créancière de ce percepteur insolvable. Nous recevons cette lettre qui n'est ni moins instructive, ni moins amusante :

Paris, le 16 juin 1913.

Monsieur,

Je lis dans votre dernier numéro un article sur Léon Chautemps percepteur à Annet (Seine-et-Marne).

Si le renseignement peut vous intéresser, sachez qu'il me doit onze mille francs, plus les intérêts, plus les frais du jugement que j'ai obtenu contre lui.

Ci inclus copie de son reçu.

Quand je lui ai réclamé sa dette, il m'a dit ne pas pouvoir me rembourser, ayant lui-même prêté cette somme, ou une partie, à son frère Emile Chautemps, l'ancien ministre pour payer la maison de campagne qu'il avait fait construire à Valéry, Haute-Savoie.

Je cherche à vendre cette créance sur ce percepteur insolvable; si vous connaissez un amateur qui risquerait la chance d'attendre qu'un Chautemps paie ses dettes, donnez-lui mon adresse.

Veuillez, etc.

Veuve Ed. Vienne.

---

## VOYAGE AUTOUR DE LA CHAMBRE

---

### Confidences d'Un Q. M.

---

Eh bien, oui, là! je suis député, Q.-M., comme vous dites, un huit cent quatre-vingt-huitième de souverain en somme.

Je n'en suis pas plus fier, maltraité par mes adversaires, asservi par mes grands électeurs, insulté jusque dans les édicules, je ne suis pas heureux.

Qui me force à faire ce métier? Je voudrais vous y voir. Evidemment, si c'était à recommencer... mais il est trop tard. J'avais une profession : j'étais... mettons que j'étais médecin, si vous voulez. Mais qu'est devenu ma clientèle? Les uns m'ont quitté, les autres, qui me sont restés fidèles, ont perdu l'habitude de me verser des honoraires. D'ailleurs, ma femme ne veut plus quitter Paris et mon fils — mon petit Eugène qui ne m'avait donné que des satisfactions — veut être sous-préfet.

Il ne fallait pas entrer dans cette galère? Je vous entendez bien, mais que voulez-vous, j'avais des principes, j'étais un brave homme, j'avais rêvé de jouer un rôle, de collaborer moi aussi à la prospérité de mon pays. J'avais bien entendu dire du mal du parlement, parbleu, comme tout le monde, mais je me disais qu'on exagère, et puis, quand même le mal eût été si grand, ne devais-je pas essayer de le combattre?

J'allais apporter dans cette atmosphère empestée l'air frais de ma province, la probité de mes moeurs un peu naïves et la franchise de mon village. Je vous jure que je suis un brave homme. Allez le demander chez moi. Tout le monde vous dira que je n'ai jamais fait tort à personne et que j'ai plus que quiconque le respect des échéances.

•

Vous dites : « Il bavarde, mais sa politique, quelle est-elle, en somme ? » Vous attendez pour me juger de savoir quel est mon parti. J'ai juré d'être franc. Eh bien ! oui, je suis gouvernemental.

Vous riez ? J'aurais ri bien davantage, si, à la veille de ma première candidature, on me l'eût annoncé. Seulement, depuis, j'ai regardé de plus près, et ces ministres que je faisais profession de tant mépriser, je les ai connus.

Je peux même dire que je les ai reconnus. Ce ne sont pas tous de grands hommes ? Evidemment. Dans le nombre, celui-ci semble un peu compromis, celui-là n'est pas très fort, et cet autre est plutôt canaille. Vous avez raison. Mais, à la condition de les considérer en masse et sans trop s'arrêter aux détails, ce sont, en somme, de braves gens dans mon genre.

Vous me dites qu'ils n'en sont pas moins fustes ; c'est possible, mais ce n'est pas leur faute. Croyez-moi, leurs intentions sont excellentes ; ils font mal, mais tout de même ils s'efforcent de faire pour le mieux. Ils ne demanderaient pas autre chose que de songer au bien public ; ils seraient même ravis d'écrire une grande page d'Histoire et, s'il leur suffisait d'un mot pour assurer la prospérité nationale, n'en doutez pas : ils le diraient.

•

Seulement, c'est beaucoup plus difficile que cela. Et vous qui les critiquez — et qui me blâmez — que feriez-vous donc à leur place ?

Jadis aussi, j'aurais tenu pour insensé qui m'eût dit que la présence de M. Etienne au ministère de la guerre me semblerait un jour rassurante, que M. Klotz me paraîtrait « désirable » à l'Intérieur et que je serais heureux de voir M. Ratier garde des sceaux. Oui, j'espérais mourir, ô Chéron, sans m'être expliqué ta présence dans un gouvernement, où l'on rencontre cependant Massé.

Malheureusement, depuis lors, j'ai écouté leurs adversaires.

Il m'a suffi d'entendre parler M. Jaurès et j'ai cru en la conscience de M. Etienne ; un discours de M. Thalamas me révéla la compétence de M. Massé ; M. Félix Chautemps n'avait pas encore parlé six heures, que déjà je jurais à mes voisins que M. Ratier est un orateur et que M. Chéron a de l'esprit.

— Eh quoi ? me dira le lecteur, vous admettez la politique financière du gouvernement ? L'incident Touny vous paraît clair et vous comprenez la politique gouvernementale en matière de manifestations ?

Ami lecteur, sois-moi plus indulgent. Je ne suis tout de même pas aveuglé à ce point. Il est bien évident que si nous voulions avoir une politique intérieure qui se tienne, nous n'aurions pas chargé M. Klotz de la diriger et si nous avions souci de notre Marine, nous n'aurions pas l'imprudence de la confier à M. Baudin.

Seulement, ce sont des choses qu'il ne faut pas dire, parce que, si nous le disions, c'est la loi de trois ans qui serait compromise.

Cela a peut-être l'air d'une plaisanterie, et pourtant rien n'est plus sérieux.

Nous pouvons bien raconter, entre nous, que si le Gouvernement a pris, à l'égard de M. Touny, à vingt-quatre heures de distance, deux décisions exactement contradictoires, il a bien dû se tromper au moins une des deux fois; nous pouvons le dire ici, mais, comme député, je cesse d'avoir ce droit.

Méditez bien ceci : si le ministère Barthou avait été mis en minorité sur l'incident Touny, la loi de trois ans était condamnée.

Vous n'apercevez pas le rapport? C'est que vous n'êtes pas des parlementaires. Si demain, ce ministère était renversé pour avoir retrouvé la Joconde, c'est tout de même et uniquement la loi de trois ans qui serait en cause.

C'est ce qu'on appelle la solidarité ministérielle. Elle peut se définir ainsi :

— Ce n'est jamais de ce dont on parle qu'il s'agit.

Jadis Casimir Perier (celui de 1830) avait résumé cette doctrine dans cette formule vigoureuse :

— Et parbleu! c'est quand j'ai tort que j'ai besoin de mes amis.

Depuis, M. Clemenceau lui a donné un tour philosophique et il l'a appelée : la doctrine du « Bloc ».

La Révolution est un bloc et l'on n'a pas le droit d'admirer Carrier moins que Danton.

La politique radicale est un bloc et l'on ne doit pas distinguer entre Waldeck-Rousseau et Bouffaneau.

Les ministères sont aussi des blocs. Et M. Chéron lui-même en est un. Seulement c'est un bloc pileux et un peu mou.

Dès lors qu'on est un bloc, la vie se trouve très

simplifiée. On peut faire toutes les bêtises qu'on veut sans émouvoir ses amis et l'on peut commettre les plus belles actions, sans entamer ses adversaires. Et cela est d'autant plus commode pour tout le monde que personne n'a plus besoin de jamais réfléchir.

Pourtant, parfois, on a des alertes. C'est ce qui se produisit, l'autre jour, lors du remarquable discours que prononça M. André Lefèvre.

Qu'avait donc dit essentiellement M. Lefèvre? Ma foi, il nous permettra de le lui dire, car cela ne porte atteinte ni à l'éclat de son talent, ni à la valeur de ses arguments : il ne nous a rien dit que la moyenne des Français ne sut déjà.

— L'armée française n'a guère que 450.000 hommes. L'armée allemande va en avoir 880.000. C'est une différence considérable.

Evidemment, au « Café du Commerce », on savait cela. Cependant le discours de M. Lefèvre fit sensation. C'est qu'à la Chambre on ne le savait pas encore.

Après M. André Lefèvre, M. Etienne a parlé à son tour. Plusieurs personnes ont insinué qu'il n'avait peut-être pas élevé beaucoup la discussion. Ce n'est pas mon avis et je me refuse à compter pour peu de choses cette phrase prononcée avec une grande énergie :

— La France est en paix depuis quarante ans — et elle l'a bien prouvé.

Ma foi! j'ai applaudi M. Etienne. Il se peut que sa pensée fût flottante, mais ses intentions étaient bonnes. D'ailleurs, ce n'est pas le moindre sacrifice que j'aie fait à la loi de trois ans.

Je lui avais déjà sacrifié la R. P. Quand je dis que je l'avais sacrifiée, vous entendez que je ne fus

pas seul à consentir cette immolation. Tous les "proportionnalistes" s'y résignèrent, à commencer par M. Charles Benoist.

L'incident se produisit, l'autre jour, comme M. Klotz déposait sur le bureau de la Chambre le projet de réforme électorale, retour du Sénat. Il fut rapide et tragique. J'en emprunte au *Matin* le récit :

Au moment précis où M. Paul Deschanel ouvrit la séance, MM. Charles Benoist et René Besnard étaient au banc de la commission, à deux pas du banc du gouvernement, comme prêts à monter à la tribune et à engager la bataille.

M. Charles Benoist, comme on sait, devait développer une motion rappelant les votes antérieurs de la Chambre sur le quotient et la représentation des minorités. De son côté, M. René Besnard avait l'intention de soutenir une proposition impliquant la nomination d'une commission interparlementaire chargée de rechercher un terrain transactionnel.

Il y eut entre les deux protagonistes un court conciliabule.

— J'ai l'intention de retirer ma motion, murmura M. Charles Benoist, l'œil interrogateur.

— Si vous retirez votre motion, dit dans un sourire M. René Besnard, je m'engage à retirer la mienne.

— Topez là, dit M. Charles Benoist.

Et dans une poignée de main, l'armistice fut conclu.

Entre temps, M. Klotz, ministre de l'intérieur, montait à la tribune et déposait le projet de loi sur la réforme électorale.

Aucun député ne demanda la parole, et le projet fut renvoyé à la commission compétente, celle du suffrage universel. Dans tous les groupes, on s'interrogea.

Mais déjà le président appelait les interpellations sur les incidents militaires.

Que s'était-il donc passé ? Ceci : M. Charles Benoist venait d'apprendre que ses troupes les plus fidèles — c'est les socialistes unifiés que je veux dire — allaient le lâcher au milieu de la bataille et

que, partisans déterminés de la « Proportionnelle », ils n'hésiteraient point cependant à voter contre elle, pour peu que cela pût être désagréable à M. Barthou.

L'intrigue était ingénieuse, mais voici qu'un geste intervient, « un regard interrogateur... un sourire... une poignée de main ». Passez, muscade, le tour est joué.

Essayez donc, après cela, d'avoir en politique des idées simples.

Q. M.  
député de Z...

---

Un écho de l'*Œuvre* a provoqué dans l'Aisne de vives polémiques. Notre collaborateur G. de la Fouchardière connaît l'autre mois qu'ayant à caser un Corse de ses amis, M. A. C..., le préfet de la Seine l'avait nommé aux appointements de 8.000 fr. par an, inspecteur général des fournitures scolaires de la Ville de Paris.

La *Revue de l'Enseignement primaire* ayant ajouté qu'il s'agissait de M. A. Ceccaldi, frère du député de l'Aisne, le *Démocrate vervinois* traite notre information d'« idiote », et accuse Gustave Téry de l'avoir « inventée de toutes pièces » par « anti-républicanisme exaspéré ».

D'abord, l'écho était signé G. de la Fouchardière, et Gustave Téry n'y était pour rien.

Ensuite, l'*Œuvre* n'a jamais dit que M. A. C... fut M. Ceccaldi, frère du député de l'Aisne.

Enfin, elle maintient son information, en corrigeant une petite erreur d'impression qui n'a d'ailleurs aucune importance. En effet, il n'y a qu'une lettre à changer, ou plutôt à retourner pour remettre les choses au point et les Ceccaldi à leurs diverses places. Car ce n'est pas A. C... mais V. C... que La Fouchardière avait dû écrire et c'est bien d'un Ceccaldi (Valère) qu'il s'agit.

M. Ceccaldi a-t-il été instituteur, comme le dit la *Revue de l'Enseignement primaire*, et combien de temps l'a-t-il été ? Nous l'ignorons ; nous savons seulement que M. Ceccaldi fut pendant six mois secrétaire du préfet de la Mayenne, et c'est d'ailleurs à Laval qu'on est allé le chercher pour le proposer à l'inspection des fournitures scolaires.

Est-il ou non parent du député de l'Aisne ? L'*Œuvre* n'a même pas posé la question ; mais elle est prête à publier très impartiallement la réponse des intéressés.

# Çà et là

*Ce qu'on lit dans les journaux.*

## En Chine.

« Dans la nuit du 21 mars, les crapauds et les grenouilles de la porte de Tsi-fa à Pékin ont commencé soudain à déménager de leur propre pays qui s'appelle La-li-toun vers l'Est et entrèrent dans le petit canal. Pendant quatre jours et quatre nuits, ils déménagèrent sans interruption. Bien que de nombreux hommes fussent accourus pour contempler ce spectacle, les petits animaux marchaient en bon ordre et sans peur. Les vieux crapauds portaient leurs petits sur leur dos. Les premiers jours du déménagement, des gens qui passaient avec des brouettes en tuèrent beaucoup. La police indigène, l'ayant appris, ordonna à ces gens de prendre d'autres routes afin d'éviter les actifs petits animaux. De nombreux fonctionnaires vinrent également assister au défilé. Commentant cette nouvelle, certains prétendent qu'il y aura sans doute cette année, au Nord, une guerre ou une épouvantable catastrophe... »

Extrait du *Chechapao* de Pékin.

## Statistique.

— Sur 200.000 enfants confiés à sa garde, dit le professeur Pinard, puériculteur, membre de l'Académie de Médecine, l'assistance publique n'en mène qu'un tiers à l'âge adulte.

— D'après M. Neymarck, il existe en France 15.800 citoyens possédant de 1 à 50 millions de fortune et 4 millions de gens, également citoyens, qui possèdent chacun une fortune de 253 francs.

## Succès au Maroc (suite).

— Près de Tétouan, les Espagnols triomphent des Maures. Ils n'ont eu que 14 morts et 40 blessés.

— Le colonel Mangin poursuit les rebelles du moyen Atlas. Nous n'avons que 45 tués et 109 blessés.

## Arts et Sports.

— Son éditeur a commandé, à la fois, à M. Emile Faguet, dix nouveaux volumes.

— Le Sénat a voté la réforme électorale en trois heures.

## Nouvelles incroyables.

— Les loyers diminuent... à Berlin.

— Séduits par l'amabilité et le libéralisme d'Alphonse XIII, les républicains espagnols deviennent monarchistes. « Après tout, constate un de leurs leaders, M. Azcarate, la monarchie n'est pas incompatible avec la démocratie. »

— Une Académie des lettres, des sciences et des arts va être créée dans l'île de la Réunion.

## Luxe.

— Mme Heyl, jeune américaine millionnaire réclame à son mari une pension de 32.500 francs par mois, plus 225 francs pour ses cigarettes.

— A Paris, dans le XV<sup>e</sup> arrondissement, un jeune homme tuberculeux habite avec sept de ses parents un logement de 2 pièces. Il occupe le lit avec son frère et sa belle-sœur. Les enfants en bas âge couchent sur des matelas par terre et un bébé sur un oreiller placé entre deux chaises.

## A posteriori.

D'après le ministre de la Guerre d'Autriche, si le

colonel Redl à trahi sa patrie c'est qu'il avait besoin d'argent parce que ses mœurs contre nature l'amenaient à faire de lourdes dépenses.

#### Constatation.

M. Colly, à la Chambre des députés, déclare :

— « On prend bien aujourd'hui le premier « navet » venu pour en faire un ministre ! »

#### Jeu de massacre ou la Sottise humaine.

En moins d'un mois :

— Paul Boucher, rue Grégoire de Tours, s'amuse avec un revolver. Il blesse grièvement son ami Mathurin Bonido.

— Roger Herrault, 15 ans, joue avec un pistolet automatique. Il tue Maurice Grivel, camarade de son âge.

— M. Adrien Salem, en maniant un revolver, se blesse au ventre. Il nettoie et lave le parquet de sa chambre plein de sang, quitte son domicile, prend l'autobus et meurt au seuil de l'hôpital.

— Le valet de chambre de M. Jean Coquelin nettoie un revolver qu'il croit déchargé. Une balle lui traverse le corps.

— André Boursier, 16 ans, boulevard de Valmy, joue avec un revolver. Une balle lui traverse le crâne de part en part.

— A Auray, M. Mettenoven charge son fusil qu'il vient de faire réparer, presse involontairement la gachette et tue net sa femme âgée de 22 ans.

— Au 4<sup>e</sup> acte de *Jossiane*, au théâtre Molière, des figurants tirent des coups de fusil sur la scène. Une bourre en chiffon crève l'œil du pompier de service.

— Place Armand Carrel, Louis Deuvron, prend une carabine, vise l'œuf qui danse en haut d'un jet d'eau et traverse le bras de Mme Auguste Martin qui passait sur la place.

— A Vannes, le maréchal des logis Courant manie un fusil qu'il croit déchargé. Une balle part, le tue.

— A Saint-Etienne, M. Régissy, coiffeur, nettoie un revolver, et tue net Mme Géraud, 30 ans.

— A Halle, des étudiants jouent à Guillaume Tell. L'un d'eux pose une cruche sur sa tête. Ses camarades, avec leurs revolvers, visent la cruche et le tuent net.

#### C'est de bon cœur.

*La jeunesse républicaine du X<sup>e</sup> arrondissement* apporte une couronne d'immortelles jaunes à la statue de Jeanne d'Arc. La police intervient, enlève la couronne et la donne à Jules Ferry.

#### Susceptibilité.

A Argenteuil, Arthur Cosffait, 38 ans, se prend de querelle avec son frère au sujet de la loi de 3 ans. Son frère le gifle. Froissé, il se jette dans la Seine et se noie.

#### Tribune des bêtes.

— Aux abattoirs de Vincennes, Victor Rouget, tueur, avec sa masse, rate un taureau. Le taureau avec ses cornes, ne rate pas Victor Rouget et l'étripe.

— M. Guizelin, à Cressousacq (Oise) possède un canard à quatre pattes bien constitué et jouissant d'une parfaite santé.

— *La Société des Amis du Muséum* tient sa réunion annuelle sous la présidence du prince de Monaco. M. Edouard Perrier déclare : « La maison se meurt. Ni place, ni argent ! Les collections s'abîment. Les animaux sont mal logés et mal nourris. » Et la musicienne du 89<sup>e</sup> de ligne joue « amour et printemps ».

### Retour du héros.

« Georges Carpentier, le héros du match de Gand, est rentré à Paris, par le rapide de Bruxelles. Malgré les efforts d'un important service d'ordre, dès que le train fut signalé, une foule immense envahit les quais de la gare et le boxeur, au milieu des acclamations, fut porté sur les épaules de ses amis jusqu'à son automobile.

### Nécrologie.

*Maximum*, étalon célèbre, vient de mourir. Sans parler de ses nombreuses saillies, il rapporta à son propriétaire, M. J. Brémond, plus de 400.000 francs de prix. Au haras de Malidor, plus de 30 poulinières lui étaient réservées. C'est dire le cas qu'on faisait de ses services !

### Courrier de la Mode.

— *Mimi aux cheveux de jais* voudrait savoir quel traitement faire suivre à un jeune homme de 18 ans qui est toujours très pâle.

— *Amante des soirs* serait ravis de connaître une recette pour faire disparaître promptement les traces bleues laissées par des coups violents.

— *Adorant sa Louisette* prie une lectrice amie des bêtes de lui dire comment elle pourrait soigner son chat dont les yeux sont à moitié recouverts d'une peau blanche. Va-t-il devenir aveugle ? (*La Mode*)

— 2156. Merci à la lectrice qui m'a donné la recette pour rattraper une crème tournée en l'agitant dans une bouteille.

— 3558. *Petite Mère* désirerait échanger contre un autre ouvrage le volume du major Mary intitulé « *La Fausse maigre et les moyens d'y parvenir.* »

P. C. C.

CHARLES RÉGISMANSET.

### Livres nouveaux reçus à l'ŒUVRE

CHARLES GÉNIAUX : *L'Océan*; Bibliothèque Carpentier.

MAURICE HOUWER : *Remarques sur l'Amour*; E. Sansot.

JEAN MULLER et GASTON PICARD : *Les tendances présentes de la Littérature française*; E. Basset.

LUCIEN DESCAVES : *Philémon vieux de la vieille*; Librairie Ollendorf.

PAUL REBOUX : *Le jeune amant*; E. Flammarion.

Lieutenant SALVETAT : *Simplifions notre armement*.

ABEL HERMANT : *La fameuse comédienne*; A. Lemerre.

MARIUS CHAILLO DU CŒURJOLY : *Souvenirs d'un attaché de Cabinet*; Perrin et Cie.

MAURICE GUYOT : *Le vent sur la mer*; G. Oudin.

### BULLETIN

Durant la dernière huitaine, le marché financier a été presque constamment troublé par les préoccupations de la politique extérieure. La tension des rapports serbo-bulgares a eu, pendant plusieurs séances, une répercussion nettement déprimante sur un grand nombre de titres, ayant provoqué quelques ventes à découvert. Venant peser lourdement sur un marché où la contre partie se montre encore rare.

Les dispositions sont, cependant, redevenues meilleures à la nouvelle que le gouvernement russe était décidé à exercer le rôle d'arbitre qui lui a été dévolu par des accords précédents. Il a été aussitôt question de démobilisation partielle en Serbie et en Bulgarie, mais la nouvelle a peut-être été un peu trop promptement accueillie et bien des difficultés pourront surgir encore avant que les conflits possibles aient été complètement et définitivement écartés.

L'assassinat du grand vizir à Constantinople a impressionné le groupe turc en particulier, mais l'on a, par la suite, retrouvé un meilleur niveau, les cours étant déjà tellement déprimés qu'ils ne peuvent guère l'être davantage.

Quoi qu'il en soit, si le marché a été moins mauvais par la suite, cela a surtout tenu à des rachats du découvert, qui se sont produits à la veille de la liquidation de quinzaine. D'autre part, des indications plus favorables ont été données par Londres où la dernière liquidation s'est effectuée dans des conditions sensiblement meilleures qu'on ne l'avait envisagé quelques jours seulement plus tôt.

Quant à la situation monétaire, l'abaissement du taux de l'escompte à la Banque d'Angleterre sera, sans doute, différé quelque temps; c'est, du moins, l'impression générale au moment où nous écrivons; on avait même pensé, en face des retraits importants pour compte allemand, qu'il faudrait peut-être, au contraire, l'élever, mais cette perspective ne pouvait pas devoir se réaliser, la situation s'étant détendue à Berlin.

Dans le compartiment des Fonds d'Etats, la *Rente* ne reste pas au plus bas, mais elle est sensiblement au-dessous des cours auxquels elle avait repris il y a une quinzaine de jours. Les *Fonds russes* se sont vivement relevés, mais l'*Extérieure* est indécise, deux émissions récentes de Rente espagnole ayant reçu un assez médiocre accueil.

Dans le compartiment des Etablissements de Crédit, le raffermissement est, en dernier lieu, à peu près général pour les Etablissements de crédit français. Il en est de même, dans le groupe étranger, pour les banques russes, mais les banques mexicaines conservent leurs faibles dispositions.

Dans le compartiment des Chemins de fer, rien de saillant à enregistrer pour les *Chemins Français*. Les *Chemins Espagnols* s'écartent peu des cours antérieurs.

Le groupe cuprifère s'améliore sans regagner tout le terrain perdu. En ce qui touche le *Rio*, une grève aux docks de Huelva paraît avoir entraîné la suspension partielle des travaux.

Les *Mines d'or Sud-Africaines* accusent, dans l'ensemble, des fluctuations peu notables, dues au délaissement dans lequel elles se trouvent, cette fois encore.

## Communiqués.

### Chemin de fer de la Mer Noire.

Il est procédé en ce moment au placement de 204.846 obligations 4 1/2 % de 500 francs nominal de la *Compagnie du Chemin de fer de la Mer Noire*, dont

les Statuts ont été sanctionnés par S. M. I. le Tzar le 24 août 1912.

Ces obligations, garanties par les recettes et par la totalité de l'avoir de la Compagnie jouissent, en outre, à dater du jour de leur émission, de la garantie absolue du *Gouvernement Impérial de Russie* pour le service d'intérêt et d'amortissement. Le paiement de leurs coupons et leur remboursement s'effectueront à tout jamais libres de tous impôts russes présents et à venir. De plus, la Compagnie a pris à sa charge tous les impôts et taxes dont ces titres sont actuellement passibles à l'étranger; elle a, en particulier, contracté l'abonnement aux taxes fiscales françaises, et elle s'est engagée à acquitter, pendant la durée des obligations, tous les impôts résultant de la législation actuelle.

Le prix de placement est fixé à 90 % ou 470 francs par obligation, payables en souscrivant.

Les demandes sont reçues dès à présent et servies à concurrence du disponible : à Paris, à la *Banque de Paris et des Pays-Bas*, au *Comptoir National d'Escompte de Paris*, au *Crédit Lyonnais*, à la *Société Générale*, et dans les départements et à l'étranger, dans les succursales et agences de ces établissements, à la *Société Française de Banque et de Dépôts*, à Bruxelles et à Anvers et à la *Société Suisse de Banque et de Dépôts*, à Lausanne.

Les publications exigées par la loi ont été faites dans le *Bulletin des Annonces légales obligatoires* du 9 juin courant.

### Société des Embranchements de Chemins de fer.

La Banque de l'*Union Parisienne*, avec le concours de la *Société Générale de Belgique* à Bruxelles, et les mêmes établissements procèdent simultanément au placement de 146.319 obligations 4 1/2 % de 500 francs nominal de la *Société des Embranchements de Chemins de fer*, dont le siège social est à Saint-Pétersbourg.

Ces obligations offertes au même prix de 94 0/0 ou 470 francs par obligation payables en souscrivant, jouissent aussi de la garantie absolue du *Gouvernement impérial de Russie*, et elles sont également exemptes des impôts russes et étrangers, ainsi que des taxes fiscales françaises dans les conditions dont il a été fait mention plus haut.

Les publications légales ont paru dans le *Bulletin des Annonces légales obligatoires* des 2 et 9 juin courant.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

*Billets d'aller et retour de famille pour les vacances.*

L'Administration des Chemins de fer de l'Etat vient de combler une lacune qui existait dans la tarification de l'Ancien Réseau de l'Ouest en créant, par analogie à ce qui se pratique déjà sur l'Ancien Réseau de l'Etat, des billets d'aller et retour collectifs à prix réduits, de toutes classes, pour les familles qui se déplacent à l'occasion des vacances.

Ces billets sont délivrés de et pour toutes les gares des Lignes de Normandie et de Bretagne, aux familles de 8 personnes au moins, sous condition d'un minimum de parcours de 250 kilomètres (aller et retour cumulés) qui est réduit à 120 kilomètres (aller et retour cumulés) pour les billets à destination des stations balnéaires ou thermales.

La période de délivrance de ces billets commence le jeudi précédent la fête des Rameaux, pour prendre fin le 30 septembre.

Les billets délivrés jusqu'au 14 juin (inclus) sont valables 33 jours avec faculté de prorogation de deux fois 30 jours, moyennant paiement d'un supplément. Ceux qui sont délivrés à partir du 15 juin (inclus) sont uniformément valables jusqu'au 5 novembre (inclus) et ne peuvent être prolongés.

Les membres de la famille qui bénéficient du billet peuvent obtenir des cartes d'identité leur permettant de voyager, isolément, à moitié prix du tarif général, pendant la villégiature de la famille, entre la gare de départ et celle de destination du billet collectif.

Pour plus amples renseignements, voir les affiches ou s'adresser aux gares.

---

**Le Secret du Juif-Errant**  
ROMAN HISTORIQUE  
par  
**JEAN DRAULT**

Un fort volume de 400 pages : 2 fr. franco avec une couverture illustrée.

---

## A nos Lecteurs

---

Que faut-il pour que l'*ŒUVRE* prospère ?

Il suffit que nos acheteurs au numéro, au lieu de payer chaque année cinquante-deux fois vingt-cinq centimes, soit **treize francs**, envoient un mandat de **dix francs** à l'administrateur de l'*ŒUVRE*, pour recevoir leur numéro tous les mercredis par la poste.

*Il suffit, en d'autres termes, que nos lecteurs réguliers s'abonnent. Ce sera pour eux une économie, et pour nous un considérable accroissement de force. Car la vente au numéro ne nous rapporte rien, à cause des intermédiaires.*

---

Abonnez-vous à l'*ŒUVRE*,

Faites abonner vos amis.

---

On trouve L'ŒUVRE dans tous les kiosques, dans toutes les gares.  
On la trouve aussi chez soi tous les jeudis pour DIX francs par an.  
Il suffit d'envoyer ces dix francs à l'administration de L'ŒUVRE simplement.

## BULLETIN D'ABONNEMENT

*Je, soussigné (nom, prénom)  
(adresse)*

*déclare m'abonner pour un an<sup>(1)</sup>, pour six mois<sup>(1)</sup> à L'ŒUVRE à dater du 1<sup>er</sup>*

*Ci-joint le montant de l'abonnement : dix francs<sup>(1)</sup>, six francs<sup>(1)</sup>.*

*Veuillez faire percevoir le montant de l'abonnement : dix francs<sup>(1)</sup>, six francs<sup>(1)</sup>.*

*SIGNATURE :*

*(1) Biffer l'une ou l'autre de ces indications. — Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois.*

*Détacher en suivant le pointillé et adresser ce bulletin à l'Administrateur de L'ŒUVRE, 220, Fg St-Honoré, Paris (8<sup>e</sup>).*

### Sélection d'Hôtels particuliers, Immeubles de rapport, -- Propriétés de Campagne et Terrains à vendre --

*Pour permis de visiter et renseignements complémentaires  
du Service Immobilier : écrire à T. LEROI, à L'ŒUVRE*

**Calvados**, Hennequeville. — Jolie villa bien meublée, vue splendide, comprenant : 2 salons, salle à manger, bains, 7 chambres de maîtres, 3 chambres de domestiques, écurie 2 chevaux, remise auto, jardin 600 mètres, eau, gaz. — A louer saison. .... 5 500 fr.

**Place des Etats-Unis**. — Superbe immeuble moderne, appartements loués 20 000 fr. A vendre dans d'excellentes conditions.

**Ligne de l'Est**. — **Lagny** à 7 kil. gare, propriété près la Marne se composant de : salon, salle à manger, 5 chambres de maîtres, 2 chambres de domestiques. Ecuries, remises, parc boisé de 2 hectares, eau, belle vue.  
A vendre. .... 50 000 fr.

**Pontoise**. — Jolie propriété sur les bords de l'Oise avec vue splendide, comprenant : 2 salons, salle à manger, billard, 5 chambres de maîtres, 4 chambres de domestiques, salle de bains. Ecuries, remises, parc 1 hectare, eau, gaz, calorifère. A vendre. .... 65 000 fr.

**Auteuil**. — **Petit hôtel** avec jardin, très clair et coquet comprenant 2 salons, 4 chambres, lingerie, confort. (N. 525).  
Prix. .... 65 000 fr.

**Mariotte**. — Villa meublée, 15 pièces, garage autos, parc 2 hectares.  
Prix. .... 80 000 fr.

**Triel**. — Joli castel avec belle vue sur la Seine, comprenant : 2 salons, billard, bain, salle à manger, 4 chambres de maîtres, 2 chambres de domestiques, eau, gaz, téléphone, jolie vue, jardin 5 000 mètres. — (N. 8 086.) A vendre. .... 90 000 fr.

**Trouville**. — Très jolie propriété meublée, 2 salons, 7 chambres, billard, communs, jardins 2000 mètres.  
Prix. .... 100 000 fr.

**Porte-Maillet** (près la). — Petit hôtel avec jardin comprenant : salon, salle à manger, 4 chambres de maîtres, 2 cabinets de toilette, bains, grand atelier d'artiste, calorifère. — (N. 524).  
Prix. .... 100 000 fr.

**Porte-Maillet** (près la). — Intéressant petit hôtel, 2 salons, salle à manger, 5 chambres de maîtres, salle de bains, cabinets de toilette, petit jardin.  
(N. 526). Prix. .... 140 000 fr.

**Tours**. — Château XVIII<sup>e</sup> siècle, 2 salles à manger, 3 salons, 33 chambres.  
Prix. .... 150 000 fr.

**Passy** (près du Bois de Boulogne). — Ravissant petit hôtel, clair et gai, petit jardin, confort moderne. — (N. 521.) Prix. .... 150 000 fr.

**Porte Dauphine** (près la). — Beau terrain surface 700 mètres, façade 21 mètres. — (N. 512.)  
A vendre. .... 350 000 fr.

**Place Courcelles** (près la). — Intéressant hôtel renfermant de belles boiseries, belle réception, serre, atelier d'artiste, calorifère. — (N. 527).  
Prix. .... 350 000 fr.

**Porte Maillot** (près la). — Ravissant hôtel, style Florentin, entouré de jardins. Salon, salle à manger, grande hall de 8 mètres de hauteur, 6 chambres de maîtres, tout le confort moderne, remise à autos, jardin. — (N. 511).  
Prix. .... 350 000 fr.

**Rive gauche** (près les Invalides et sur belle avenue). — Hôtel pouvant convenir à 2 familles et comprenant 2 salons, salle à manger, office, 6 chambres de maîtres; au 3<sup>e</sup> étage, appartement complet composé de salon, salle à manger, cuisine, office, 4 chambres de maîtres, 2 cabinets toilette, écurie pour 4 chevaux, remise, etc. — (N. 536.)  
Prix. .... 400 000 fr.

**Avenue Henri-Martin** en plein midi, ravissant hôtel tout le confort moderne, 2 salons, salle à manger, office, 6 chambres de maîtres, 4 chambres de domestiques, remise à autos. — (N. 514).  
Prix. .... 430 000 fr.

**Invalides**. — Bon hôtel avec jardin et façades comprenant : 3 salons, 1 à manger, 4 chambres de maîtres, 4 chambres de domestiques, salle de bains, tout le confort, ascenseur, remise à autos. — (N. 531.)  
Prix. .... 450 000 fr.

**St-Augustin** (près). — Bel hôtel, décoration très soignée, belles boiseries, facilité de construire remise à autos et comprenant : 2 salons, grande salle des fêtes, 6 chambres de maîtres, salles de bains. — (N. 530.)  
Prix. .... 450 000 fr.

**Trocadéro**. — 2 immeubles de rapport à vendre ensemble ou séparément. Construction moderne, tout le confort, situation exceptionnelle.  
Revenu net. .... 70 000 fr.  
Prix. .... 1 300 000 fr.

**Avenue d'Iéna**. — Magnifique hôtel comprenant : 3 salons, 8 chambres de maîtres, salle de bains, communs importants, très belle façade. — (N. 532).  
Prix. .... 2 250 000 fr.

## **Pour lire à la campagne.**

A nos nouveaux lecteurs, à tous ceux de nos amis qui veulent faire connaître l'Œuvre et étendre le champ de son action nationale, nous recommandons vivement cette collection de douze brochures, que nous envoyons franco pour deux francs.

Chacune de ces brochures se vend séparément vingt-cinq centimes.

1. *Les Allemands chez nous* : **La France aux Métèques.**
2. **La France n'est-elle plus qu'une colonie allemande ?**
3. *L'ŒUVRE au Palais* : **Le Procès de la camelote allemande.**
4. *Le commerce allemand en France* : **Les Prussiens masqués**, plaideoirie prononcée devant la neuvième Chambre par M<sup>e</sup> Vincent de Moro-Giafferri.
5. *Les marchands de patriotisme* : **Ils ont Krupp, nous avons Schneider.**
6. **Sur 500 millions, combien pour le Creusot ?**
7. *Le bluff de l'aviation militaire* : **Nos "oiseaux de guerre" ? Des canards !**
8. **Circulez !** Étude sur la circulation parisienne. par Jean Piot.
9. *La question de vie ou de mort* : **Des enfants ! Des soldats !** (Enquête sur la dépopulation).
10. *Les Intellectuels et la Patrie* : **D'Hervé à Jaurès**, par Gustave Téry.
11. **La Crise morale et les jeunes hommes**, par Gustave Téry.
12. **La Grande Question**, par Gustave Téry.

---

Le Gérant : GARDANNE

---

Imprimerie spéciale de l'Œuvre, 15, rue de l'Abbé-Grégoire